

## Risque d'augmentation du nombre de morts en Afrique de l'Ouest : COVID-19 rencontre la faim

Le virus Covid-19 a causé une crise sanitaire qui aura de graves répercussions en Afrique de l'Ouest, non seulement en termes de taux de morbidité et de mortalité, mais aussi parce qu'elle aggravera les vulnérabilités existantes, notamment en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Entre juin et août 2020, près de 19 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre seront en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, d'après les projections (analyse du Cadre harmonisé, mars 2020). L'impact de COVID-19 sur des systèmes de santé déjà mis à rude épreuve et des moyens d'existence précaires, pourrait entraîner, au-delà de la mortalité due au virus, une mortalité additionnelle liées aux conséquences de faim, à la sous-nutrition ou au non-traitement d'une maladie mortelle.

Alors qu'ils participent au *Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA)* pour réfléchir sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les gouvernements de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les bailleurs et les ONGI doivent agir ensemble et s'engager à :

- Arrêter la pandémie et s'attaquer à ces effets négatifs et à ceux des mesures restrictives sur les moyens de subsistance des populations vulnérables,
- Maintenir la sécurité alimentaire et l'accès à la santé,
- Maintenir et intensifier le niveau actuel de réponse à la crise humanitaire en cours dans les régions du Sahel et du bassin du lac Tchad.

### **LES MESURES DE CONFINEMENT ET DE RESTRICTION DE MOUVEMENTS NE PEUVENT ETRE LA SEULE REPONSE A L'EPIDEMIE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

---

Les gouvernements de la région font tout leur possible pour limiter la propagation du virus COVID-19, à travers la fermeture des frontières, la fermeture des marchés et la restriction des mouvements, et ces efforts doivent être reconnus. Toutefois, ces mesures pourraient avoir un impact collatéral sur la situation des ménages pauvres et les plus pauvres, qui dépendent de l'économie informelle pour leurs moyens de subsistance déjà fragiles et leur survie quotidienne. Les restrictions de mouvement limiteront la capacité des personnes à se déplacer en cas de crise de sécurité. Elles limiteront aussi la capacité des pasteurs à se déplacer en cas de manque de pâturages ou d'eau (ce qui constitue une stratégie d'adaptation essentielle au Sahel) et affecteront la concentration des troupeaux dans certaines zones, d'où une possible augmentation des conflits entre pasteurs et agriculteurs.

La situation des pays d'Afrique de l'Ouest, à l'image de nombreux pays du Sud, est plus complexe que celle des pays du Nord, en raison du manque d'hygiène et d'assainissement<sup>1</sup>, de la surpopulation dans les bidonvilles urbains et les camps de personnes déplacées, de la fragilité des systèmes de santé et de la mauvaise santé d'une partie de la population. Les mesures qui ont été introduites pour minimiser la transmission dans les pays du Nord, telles que la distanciation sociale, seront difficiles à mettre en œuvre en raison de la taille plus importante des ménages, de la mixité sociale intense entre les jeunes et les personnes âgées et des moyens de subsistance basés sur une interaction quotidienne et fréquente pour les activités génératrices de revenus, l'accès à l'eau, aux sources d'énergie ou à la nourriture (visites quotidiennes des marchés car il n'y a pas de capacité de stockage de produits frais ou de capacité financière pour acheter en gros et stocker). Le confinement pourrait également être

---

<sup>1</sup> En Afrique subsaharienne, environ trois quarts de la population n'ont pas accès à des installations d'hygiène de base à domicile. JMP, UNICEF, WHO, Progress on household drinking water, sanitation and hygiene, 2000-2017.

très difficile - voire impossible - à mettre en œuvre dans les zones où les populations ne disposent déjà pas d'un abri adéquat, comme dans les zones accueillant de nombreuses personnes déplacées. Le nombre de personnes vulnérables est également potentiellement plus élevé, notamment : les personnes souffrant de comorbidités (sous-nutrition, malaria, VIH, etc.), les personnes âgées ayant des réseaux sociaux limités, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les réfugiés et les communautés d'accueil vulnérables. Les femmes, étant donné leur rôle dans les soins de santé au niveau familial, communautaire et professionnel, sont les premières exposées à l'infection.

Cependant, la sous-région possède aussi des atouts sur lesquels on peut s'appuyer pour faire face à l'impact du virus. Les communautés, habituées à faire face aux catastrophes, ont développé des mécanismes d'atténuation et des stratégies d'adaptation sur lesquels les interventions devraient être basées. Il existe un solide réseau informel de leaders au niveau communautaire (chefs de communauté, chefs religieux, hommes et femmes d'affaires, guérisseurs traditionnels, groupes de jeunes, etc.) qui pourrait être utilisé pour transmettre des messages sur l'hygiène et les autres mesures de protection à prendre, sur la limitation des déplacements, etc. Les gouvernements et la communauté internationale ont tiré les leçons des crises épidémiques telles que celle d'Ebola et peuvent également s'appuyer sur les expériences réussies pour mettre en œuvre une réponse rapide avec des mécanismes de coordination solides, inclusifs et transparents.

## **AU-DELA DE LA PANDEMIE, LES EFFETS NEGATIFS SUR LES SYSTEMES DE SANTE, LES MOYENS DE SUBSISTANCE, LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

---

*Le fardeau important de l'épidémie sur des systèmes de santé déjà fragiles pourrait conduire à l'absence de traitement de nombreuses maladies, incluant des maladies mortelles et la sous-nutrition, et augmenter le taux de mortalité.*

Les études sur l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest suggèrent qu'à peu près autant de personnes sont décédées parce qu'elles n'ont pu obtenir de traitement approprié pour le paludisme, le VIH ou la tuberculose, que du virus Ebola lui-même. Le COVID-19 aura potentiellement un impact majeur sur la santé, soit en impactant les personnes directement, soit en détournant la priorité médicale des autres maladies mortelles et la sous-nutrition.

Malgré les leçons apprises d'Ebola pour renforcer les services de santé primaires pour les préparer aux risques épidémiologiques, les systèmes de santé sont restés fragiles. Ainsi, dans les pays sub-sahariens, seulement la moitié des services de santé ont un accès basique à l'eau, et un sur cinq à des services sanitaires<sup>2</sup>, entraînant de mauvaises pratiques d'hygiène qui limiteront de manière importante la capacité de ces services à stopper la transmission du virus. Avec en moyenne moins de 0.5 médecins pour 1000 personnes dans la région<sup>3</sup>, des pénuries d'équipement médical et des manques d'infrastructures, il est difficile d'imaginer comment les pays surmonteront l'épidémie et assureront un accès aux services de santé, alors que l'accès est déjà un défi pour des millions de personnes.

De plus, dans les pays du Sahel, les systèmes de santé sont en stress dix mois sur douze, spécifiquement à cause d'épidémies saisonnières et de pics aigus de sous-nutrition<sup>4</sup>. Le point culminant de ce stress se produira dans quelques mois, au début de la saison des pluies, avec l'arrivée du paludisme et du choléra. Bien qu'il y ait un besoin urgent de nouvelles recherches et de collection de données sur l'impact exact du virus sur les personnes souffrant de sous-nutrition, la sous-nutrition pourrait créer une vulnérabilité supplémentaire. D'après ce qui a été observé dans la région avec d'autres maladies comme le paludisme ou Ebola, les populations deviendront plus vulnérables à la sous-nutrition si elles sont affectées par le COVID-19, alors que la sous-nutrition est un facteur de risque de maladie et de mortalité. Il est primordial de s'assurer que la réponse au COVID-19, bien qu'elle soit une priorité, ne perturbe pas le traitement des enfants souffrant de sous-nutrition, ou du traitement d'autres maladies.

---

<sup>2</sup> JMP, UNICEF, WHO, WASH in Health Care Facilities, Global Baseline Report, 2019.

<sup>3</sup> Source: OMS.

<sup>4</sup> Action contre la Faim, Sahel - Évaluation de la résilience des systèmes de santé face aux urgences sanitaires et nutritionnelle, Juillet 2018.

### A cause de son lourd impact sur les moyens de subsistance, COVID-19 pourrait mener à une crise alimentaire plus profonde

Du fait de la précarité de la vie quotidienne en Afrique de l'Ouest, les effets du COVID-19 sur l'économie pourraient être catastrophiques, en l'absence de mesures d'atténuation. L'impact du COVID-19 sur l'économie a pu être constaté bien avant que le virus ne touche le continent, à cause du déclin important des transferts d'argent du Nord vers le Sud, à la suite des mesures de confinement dans les pays du Nord. Les restrictions sur les déplacements et les commerces vont impacter les activités économiques quotidiennes, desquelles dépendent les foyers, pour certains ne serait-ce que pour pouvoir mettre de la nourriture dans leurs assiettes le soir. L'impact sur les moyens de subsistance des femmes, qui dépendent majoritairement de l'économie informelle et du secteur agroalimentaire, entrainera une baisse ou absence de revenus critique pour le maintien des besoins de la famille en nourriture et santé. Ces mesures mèneront également à une réduction globale des échanges, ce qui pourrait avoir un impact majeur sur les économies des pays de la région : de nombreux commerces urbains (sources d'emploi dans ces régions mais aussi d'emploi pour les migrants saisonniers - migrants ruraux à la recherche d'un revenu en ville) dépendent des imports externes et de la circulation fluide des biens et denrées. Les économies Africaines dépendent fortement des imports, et exporte principalement des matériaux bruts dont la valeur marchande s'effondre à cause de l'épidémie de COVID-19. Une fois encore, d'après les leçons tirées de l'épidémie d'Ebola, le COVID-19 pourrait prochainement avoir des impacts spécifiques sur les moyens de subsistance des paysans. Du côté de la production, ils pourraient avoir un accès limité aux graines et/ou ne pas pouvoir vendre leurs produits à cause de la fermeture des marchés.

A cause de ces impacts importants sur les moyens de subsistance, le COVID-19, au départ crise sanitaire, pourrait très bien mener à une aggravation d'une crise alimentaire et nutritionnelle déjà existante en Afrique de l'Ouest. Les impacts du COVID-19 sur l'approvisionnement en nourriture et la demande impactera directement et indirectement les quatre piliers de la sécurité alimentaire et nutrition : disponibilité, accès, usage et stabilité. Une instabilité dans la chaîne d'approvisionnement pourrait impacter l'approvisionnement des marchés, et ainsi la disponibilité des denrées. La fermeture des marchés réduira l'accès aux populations les plus pauvres aux biens de base, en particulier en zones rurales et périurbaines. En ville, les ménages pauvres et très pauvres ne pourront se permettre de se procurer leur nourriture dans les supermarchés qui restent ouverts, mais dans lesquels la nourriture transformée est plus onéreuse. De plus, ces restrictions conduiront inévitablement à des pertes d'emploi et de salaire pour des millions de personnes qui travaillent dans le milieu informel, incluant les travailleurs de la chaîne agro-alimentaire, qui se retrouveront avec des produits qu'ils ne pourront pas vendre sur le marché.

Les récentes analyses du Cadre Harmonisé n'ont pas pris en compte l'impact potentiel de la pandémie. La situation anticipée pour la soudure à venir, soit 19 millions de personnes en insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre, est la toile de fond sur laquelle cette crise sanitaire se développera. Dans certains pays, la situation alimentaire s'est détériorée cette année de manière significative par rapport à 2019, avec par exemple trois fois plus de personnes en phase 3 ou supérieure au Burkina Faso, et dix fois plus au Sierra Leone.

### **RECOMMANDATIONS**

---

#### Faire de la protection des plus vulnérables une priorité

- Les gouvernements des pays touchés, les bailleurs, les Nations unies et les ONGI doivent utiliser les évaluations les plus récentes pour appréhender les besoins spécifiques par rapport aux impacts primaires et secondaires de COVID-19 sur les vulnérabilités existantes (ménages pauvres et très pauvres, personnes présentant des comorbidités).
- Une attention particulière doit être accordée aux réfugiés et aux personnes déplacées internes (PDI) qui risquent d'être oubliés.

#### Adopter une approche "ne pas nuire" pour enrayer l'épidémie

Les gouvernements, avec le soutien des bailleurs, des Nations Unies et des ONGI devraient :

- Soutenir les établissements et centres de santé pour améliorer la prévention et le contrôle des infections (PCI), assurer la disponibilité de matériel pour protéger leurs équipes médicales, mais aussi pour assurer la continuité des services de soins de santé primaires, avec la définition de priorités : veiller à ce que les interventions sanitaires liées aux maladies mortelles et la sous-nutrition soient soutenues et incluses dans les protocoles de traitement, les stratégies de préparation et de protection, tout en reportant les services non essentiels.
- Veiller à ce que le confinement (s'il est appliqué) et les restrictions de mouvements soient accompagnés de mesures ciblées pour garantir que les besoins essentiels restent couverts et que les moyens de subsistance soient préservés.

Toutes les parties prenantes devraient :

- Veiller à ce que la réponse s'appuie sur les forces de la communauté et soit co-pilotée par la communauté (en travaillant avec les groupes communautaires et confessionnels existants), notamment via la participation et la contribution de la communauté à l'élaboration de plans et de stratégies et l'inclusion des stratégies d'adaptation existantes au niveau communautaire.
- Investir dans la mise en œuvre d'activités pour améliorer l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène et se concentrer sur les changements de comportement et les mesures d'obstacles.
- S'assurer que les personnes disposent des informations vitales dont elles ont besoin pour se protéger et protéger les autres (contre le virus et contre son impact sur la santé, la vie sociale et l'économie), mais aussi qu'elles reçoivent un soutien en matière de santé mentale, lorsque cela est possible.
- Dans la mesure du possible, soutenir en priorité les autorités sanitaires nationales et locales afin d'éviter le développement d'un « système de santé d'urgence » parallèle et contribuer à renforcer les systèmes de santé sur le long terme.

Les bailleurs devraient :

- Soutenir une réponse globale COVID-19 en Afrique de l'Ouest (pas seulement dans les pays disposant de plans de réponse humanitaire), tout en s'assurant que les services essentiels restent soutenus dans toutes les situations, y compris dans les zones conflits et dans les camps de réfugiés.
- S'assurer que le financement consacré à l'épidémie soit, autant que possible, flexible afin de s'adapter à l'évolution rapide de la situation.

Se concentrer sur les moyens de subsistance dès maintenant et commencer à mettre en place des systèmes alimentaires plus résilients pour prévenir de futures crises alimentaires

Les gouvernements, avec le soutien des bailleurs, des Nations Unies et des ONGI, devraient :

- Veiller à ce que les restrictions de mouvement et les mesures de quarantaine soient accompagnées de filets de sécurité sociale via des transferts monétaires et la facilitation de l'accès à l'alimentation pour les ménages pauvres et très pauvres.
- Prendre des mesures politiques d'urgence pour assurer la continuité de l'ensemble de la chaîne de valeur (gestion de l'approvisionnement alimentaire, transport, stockage, distribution) et soutenir les agriculteurs afin d'assurer la continuité de la production alimentaire.
- Maintenir le transport des denrées alimentaires entre les pays malgré la fermeture des frontières, surtout lorsque les pays comptent sur ces échanges pour assurer leur sécurité alimentaire sur leur territoire.
- Assurer un suivi rapproché des prix et des marchés des denrées alimentaires grâce à une diffusion transparente des informations, et prendre des mesures pour atténuer la hausse des prix. La surveillance des prix dans les zones rurales peut être adaptée en mobilisant le réseau des organisations de producteurs de céréales dans les pays du Sahel.
- Anticiper sur le fait que la crise va durer, compte tenu du fait que les effets de la pandémie et des mesures prises pour y faire face auront des conséquences à moyen et long terme.
- Orienter leurs efforts vers la promotion de pratiques agricoles durables par le développement de l'agroécologie, de l'éco-pastoralisme et de l'agroforesterie, modèles qui, en préservant la biodiversité et le bon fonctionnement des écosystèmes, sont la condition sine qua non pour éviter des crises similaires à l'avenir.
- Repenser le modèle agricole actuel et construire des systèmes alimentaires territorialisés qui garantissent une offre de proximité pour les consommateurs et des marchés pour les producteurs.